



Mieux légiférer en droit financier : propositions du Haut Comité Juridique de la Place de Paris avec Alain Piétrancosta

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Matinale

DATE
25 novembre 2016

LIEU
**Institut Louis
Bachelier
Palais Brongniart
28 Place de la Bourse
75002 PARIS**

PARTICIPATION
100 € HT
*(Association Loi 1901,
non assujettie à la TVA)*

INSCRIPTION
www.eifr.eu

CONTACT
contact@eifr.eu

L'EIFR est un organisme
de formation agréé sous
le numéro 11 75 45062
75

Le Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris (HCJP) créé en 2015 à l'initiative de l'AMF, de l'ACPR, de la Banque de France et du Trésor, sous la présidence de Michel Prada, a mis en place un groupe de travail sur «mieux légiférer en droit financier». Défi connu depuis longtemps mais qui, dans le contexte de l'avalanche législative européenne et française suite à la crise de 2007, prend une dimension encore plus structurelle avec un impact évident sur la compétitivité de la Place financière de Paris. Le rapport analyse les défauts structurels du processus normatif et explique le pourquoi d'un droit financier comme terre d'élection du «mieux légiférer». Ses recommandations portent sur des actions concrètes de court terme, propres au domaine économique et financier, mais aussi, de manière plus ambitieuse, sur des changements d'approche dans le processus législatif lui-même.

Seront ainsi abordés des thèmes comme : la consultation obligatoire dans certains cas des autorités publiques, des analyses d'impact réglementaire, des analyses de cohérence avec corrections des disparités de vocabulaire, l'évolution du rescrit en s'inspirant de la pratique des « no action letters » des US, l'articulation des normes européennes dans le droit français en complément de la construction d'une doctrine française en droit financier... et tout cela à travers une politique de simplification et de réévaluation des normes en s'appuyant sur des évaluations ex post...

Alain Piétrancosta, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 et rapporteur des travaux du groupe qu'il a présidé, présentera les résultats des recommandations.





BIOGRAPHIE



Alain PIETRANCOSTA

Professeur de droit, UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE et membre du LABEX ReFi

Alain Pietrancosta is Professor of Law at the Sorbonne Law School (University of Paris). He earned a Masters in Business law and his Ph.D. from the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, then passed the “Concours d’agrégation” in private law in 2001.

For the last 25 years, and for 13 years as a Professor “agrégé”, Alain Pietrancosta has been teaching French and European business, company, financial and securities law.

Professor Pietrancosta is the founder and director of the Masters in Financial Law program at the Sorbonne Law School.

He is a founding member of the:

- “Forum Europaeum on Corporate Boards” (FECB);
- “European Company Law Experts Group” (ECLC);
- “Financial Law Research Center” of the Sorbonne Law School;
- “Financial Law Association” (ADFIN);

Labex (“Excellence Research Center”) “Financial Regulation” established in 2011 among the ESCP Europe Business School, the National School of Administration (ENA), the Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), the National School of Insurance (ENASS) and three research centers at the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne (the Centre d’Economie de la Sorbonne in economics, the Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) in Law, and the Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management (PRISM), in Management)

He is a member of:



- the “Legal High Advisory Committee for Financial Markets of Paris”, created by the AMF (French Financial Market Authority) and the Bank of France;
- the “Legal High Advisory Committee for Corporate law”;
- the “Issuers Committee” of the French Financial Market Authority (AMF);
- the ParisEuroplace legal committee.

Professor Pietrancosta is also:

- Research Associate of the “European Corporate Governance Institute” (ECGI);
- Founder and director of the “Revue Trimestrielle de Droit Financier – Corporate Finance and Capital Markets Law Review” (published by Thomson-Reuters);
- Co-founder, with Prof. Gerard Hertig (Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich), of the “Paris Workshop & Lecture Series in Law & Finance”;
- Vice-President and member of the Bureau of the Think Tank “Rules for Growth”;
- Associate Member of the French Center of comparative law, as part of the International Academy of comparative law;
- Head of the scientific committee of the European Association of Banking and Financial Law (2009-2011);
- Professorial Fellow of the Faculty of Law of Tilburg, Anton Philips Professor for the year 2008-2009 (Tilburg Law School’s Center for Company Law).

Alain Pietrancosta is the author of “The Influence of Financial Imperatives and Market Forces on French Corporate Law” (« Le droit des sociétés sous l’effet des impératifs financiers et boursiers »), Thomson-Transactive, 2000 (1233 pages), which was awarded a prize by the University of Paris 1 and by the European Association of Banking and Financial Law (AEDBF).

Professor Pietrancosta has published numerous articles with respect to business, corporate, financial, bankruptcy and civil law. He is also co-author of several books, both national and international, and a frequent participant at international conferences in the fields of corporate, financial and securities law.

He has developed a private practice as a law consultant for the last 15 years. In this capacity, he has served as official in-house law consultant to Freshfields Bruckhaus Deringer in Paris since 2006 and has joined Orrick Rambaud Martel in May 2014. He regularly consults for major national and international law firms, corporations, banking and financial institutions, and public entities. He has served on many occasions as a legal adviser for different branches of the French government (Ministry of Finance, Ministry of Justice, Parliament, and the French market authority, the AMF).

Professor Pietrancosta has also been retained as an expert witness in several lawsuits before U.S. state and federal courts, involving French contract, corporate, business and bankruptcy law, testifying before juries.



NOTES



PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Matinale - La médiation financière : les défis d'une nouvelle articulation et les leçons du terrain ? avec Marielle Cohen-Branche	2 décembre 2016 Paris
Séminaire – Les rendez-vous de la régulation financière et de la conformité	8 décembre 2016 Paris
Séminaire – Colloque annuel de l'AFGE – Comportement éthique et code de bonne conduite	12 décembre 2016 Paris
Matinale - Régulation et finance au service de l'économie réelle avec Christian de Boissieu et Dominique Chesneau	14 décembre 2016 Paris
Séminaire - Bâle 4 ou les leçons à tirer des modèles internes vs standards	15 décembre 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) sur notre site internet et les réseaux sociaux.

